

ÉDITO



Chères adhérentes, chers adhérents,
Chers amis,

Le 11 février 2015 marque l'anniversaire des 10 ans de la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », dite « loi handicap ».

Cette loi marque une avancée essentielle pour nos proches à travers la reconnaissance des troubles et du handicap psychiques. Elle implique les citoyens, les employeurs et les élus à travers les orientations politiques qui en découlent : exigences en termes d'accessibilité, création de MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) et droit à des prestations compensatoires.

Elle nous amène aussi à dresser un bilan à l'occasion de cette date symbolique. Qu'est-ce qui a changé, 10 ans après, pour nos proches malades et leur entourage ? Quelles évolutions peut-on constater dans le regard de la société civile ? Quels sont les points sur lesquels nous, parents, enfants, conjoints, amis, devons encore absolument avancer ?

Bien que chargé d'espoir, le chemin à parcourir est encore long. C'est pourquoi je vous remercie pour votre implication et suis heureux de pouvoir compter sur l'union de nos forces pour mener à bien notre combat.

Bien sincèrement,
Philippe Charrier



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- ▶ Ordonnance accessibilité : quid de la formation des professionnels en ERP ? p. 2
- ▶ De nouvelles dispositions pour la procédure sur demande d'un tiers ou en cas de péril imminent p. 2
- ▶ Les résultats de l'enquête du Comité d'entente sur l'application de la loi du 11 février 2005 prochainement rendus publics p. 2
- ▶ Le patient traceur en psychiatrie arrive en France p. 2

FOCUS

- ▶ Handicap psychique et bonnes pratiques : la prise en charge en Poitou-Charentes p. 3

VIE DE L'UNAFAM

- ▶ L'observatoire des aides humaines : un centre de ressources pour améliorer les services offerts aux personnes malades psychiques p. 3
- ▶ L'Unafam soutient le projet de création d'un premier centre de ressources en réhabilitation et remédiation cognitive p. 3
- ▶ Concertation sur la psychiatrie et la santé mentale en Bourgogne : bilan à mi-parcours p. 3
- ▶ Psycyclette : lancement de l'édition 2015 p. 3

AGENDA ET INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Ateliers d'entraide Prospect Famille Unafam p. 4
- ▶ Le 12 février, agissons pour les personnes sans-abri et mal logées ! p. 4
- ▶ Colloque « De la réhabilitation au rétablissement : les promesses du travail dans le handicap psychique » p. 4
- ▶ Semaines d'information sur la santé mentale du 16 au 29 mars : appel à témoignages ! p. 4

ACTUALITÉS

ORDONNANCE ACCESSIBILITÉ: QUID DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN ERP ?

Le texte de l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées (article 12) prévoit de rendre obligatoire un enseignement spécifique à l'accueil des personnes handicapées dans la formation des professionnels de l'accueil des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Ce texte soulève une question majeure : celle de la formation des professionnels occupant actuellement de tels postes ou qui y seront embauchés sans diplôme spécifique.

La réponse à cette problématique consisterait à intégrer cet enseignement dans le cadre des programmes de formation continue de ces personnels.

Trouver une solution immédiate et efficace est nécessaire, faute de quoi il faudra attendre la prochaine génération de professionnels formés pour que les personnes souffrant de handicap psychique puissent recevoir un accueil spécifique.

Consultez l'intégralité de l'ordonnance sur

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029503268&categorieLien=id>

DE NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LA PROCEDURE SUR DEMANDE D'UN TIERS OU EN CAS DE PERIL IMMINENT

Par un arrêt du 18 décembre 2014, la Cour de Cassation estime qu'une personne hospitalisée contre son gré selon la procédure dite de péril imminent doit pouvoir bénéficier de l'information délivrée à un (ou plusieurs) membre(s) de la famille agissant dans son intérêt.

Selon la haute juridiction, le statut de l'époux ne peut garantir à lui seul que celui-ci agisse dans l'intérêt de son épouse malade. En cas de « conflit ancien et profond », l'époux n'a effectivement pas qualité pour recevoir cette information prévue par l'article L 3212-1 II 2° § 2 du Code de Santé Publique. Le directeur de l'établissement de santé devra alors informer d'autres membres de la famille qui sont susceptibles d'agir dans l'intérêt du malade.

Pour accéder au texte de référence :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEX T000029934383>

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DU COMITÉ D'ENTENTE SUR L'APPLICATION DE LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005 PROCHAINEMENT RENDUS PUBLICS

A l'occasion des 10 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les associations du Comité d'entente, dont l'Unafam est membre, ont décidé de mesurer l'évolution de l'opinion publique concernant le handicap et la place des personnes handicapées dans la société. Ont été interrogés : les personnes handicapées, le grand public et des élus. Ces deux dernières catégories de population ont été sollicitées par l'IFOP, mandaté pour cette action. Les réseaux associatifs, eux, ont mobilisé les personnes handicapées.

Les résultats de cette action du Comité d'Entente seront rendus publics lors d'une conférence de presse qui se tiendra le 10 février prochain.

L'Unafam, avec 5 autres structures, a été sélectionnée sur l'ensemble des 25 membres du Comité d'entente pour prendre la parole en tribune pour la conférence de presse et répondre aux interviews. Nous vous tiendrons informés du bilan de cette enquête et des conclusions qui en découleront.

LE PATIENT-TRACEUR EN PSYCHIATRIE ARRIVE EN FRANCE

La méthode du patient-traceur est une méthode d'amélioration de la qualité des soins en équipe pluri-professionnelle et pluridisciplinaire validée en novembre 2014. Elle permet d'analyser, de manière rétrospective, la qualité et la sécurité de la prise en charge d'un patient tout au long de son parcours dans l'établissement ainsi que les interfaces et la collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire afin d'identifier et de mettre en œuvre des actions d'amélioration.

La méthode du patient-traceur a été développée et expérimentée en France dans le cadre de l'évolution des méthodes de visites de certification des établissements de santé, en s'appuyant sur l'expérience d'autres pays telle que celle de la Joint Commission aux États-Unis (2008).

Cette méthode commence désormais à être utilisée en psychiatrie. L'Unafam ne manquera pas de vous tenir informés des résultats issus de cette méthode d'évaluation.

Pour en savoir plus :

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-01/guide_methodo_patient_traceur.pdf
http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1661702/fr/le-patient-traceur-en-etablissement-de-sante

FOCUS

HANDICAP PSYCHIQUE ET BONNES PRATIQUES : LA PRISE EN CHARGE EN POITOU-CHARENTES

Sollicité par l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF) et financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Poitou-Charentes a réalisé en 2013 un état des lieux quantitatif de la prise en charge du handicap psychique dans cette région.

L'Unafam a été sollicitée dans le cadre de l'enquête qualitative menée par la suite auprès de familles et de professionnels en 2014. Des entretiens individuels avec des familles concernées et collectifs avec des professionnels ont permis de cerner de façon plus précise les difficultés d'accessibilité que rencontrent les

personnes en situation de handicap psychique et leurs aidants dans la vie quotidienne.

Cette enquête, où l'Unafam intervient en tant que "grand témoin", montre l'intérêt de faire réaliser des études sur la situation des personnes handicapées psychiques en région par les organismes de référence (Observatoires Régionaux de la Santé et Centres Régionaux d'Etudes et d'Actions sur les handicaps et les Inadaptations) agréés par les ARS.

Lisez le résumé de l'étude : <http://www.ors-poitou-charentes.org/pdf/rKpSrPResHandPsyQual14.pdf>

Lisez le rapport : <http://www.ors-poitou-charentes.org/pdf/ZjKVvcRapport-Handicap-psychique-quali-VF.pdf>

VIE DE L'UNAFAM

L'OBSERVATOIRE DES AIDES HUMAINES : UN CENTRE DE RESSOURCES POUR AMÉLIORER LES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES MALADES PSYCHIQUES

L'Unafam vient d'entrer au Bureau d'Handéo, première enseigne nationale de services à la personne pour toutes les situations de handicaps, en tant que Secrétaire adjointe.

L'Unafam participe également à un comité de pilotage « Handicap Psychique et Domicile » de l'Observatoire national des aides humaines. Ce centre de documentation permet de collecter de l'information sur les attentes des utilisateurs, les offres, les difficultés, les besoins non ou mal couverts, le financement, etc. À partir d'études nationales déclinées et adaptées à l'échelon local, Handéo fera des préconisations tant auprès des pouvoirs publics (ministères, agences nationales, collectivités locales, CNSA, etc.) qu'auprès des prestataires de services et des branches professionnelles

Nous vous tiendrons informés des conclusions et avancées issues de cet observatoire, une étude devant être lancée prochainement.

Pour en savoir plus : <http://www.handeo.fr/accueil>

L'UNAFAM SOUTIEN LE PROJET DE CRÉATION D'UN PREMIER CENTRE DE RESSOURCES EN RÉHABILITATION ET REMÉDIATION COGNITIVE

L'Unafam a soutenu le Professeur Nicolas Franck dans le cadre du projet de création d'un premier centre de ressources en réhabilitation et remédiation cognitive. Ce centre permettra de développer en France de nouvelles structures de soin basées sur les besoins des usagers, des formations pour les professionnels de la santé mentale, des méthodes pour l'empowerment des patients et la rédaction de recommandations de bonnes pratiques.

Grâce, notamment, à ce soutien de l'Unafam, ce projet a pu obtenir les financements nécessaires à sa mise en place.

CONCERTATION SUR LA PSYCHIATRIE ET LA SANTÉ MENTALE EN BOURGOGNE : BILAN À MI-PARCOURS

L'ARS Bourgogne a institué le 15 décembre 2014 une instance régionale de concertation sur la psychiatrie et la santé mentale.

Cette démarche a déjà donné lieu à des avancées en 2014, comme la mise en place d'un Centre Régional de ressources sur la maladie et le handicap PSYchiques (Crepsy) et d'un conseil local de santé mentale (CLSM). Par ailleurs, un poste de chargé de mission à mi-temps pour l'Unafam a été créé.

En outre, cinq groupes de travail (organisation des soins ambulatoires / urgences psychiatriques / difficultés de la démographie médicale / coopération entre professionnels / parcours) viennent d'être mis en place pour consolider la dynamique régionale, notamment freinée par les difficultés de recrutement de psychiatres.

Ces groupes feront état de leurs avancées lors de la seconde réunion de l'instance régionale de concertation, programmée le 20 avril prochain.

PSYCYCLETTE : LANCEMENT DE L'ÉDITION 2015

Psycycllette, le rallye-vélo initié en 2014 par l'Unafam, aura lieu en 2015. Le nouveau parcours, les dates et modalités d'inscription vous seront communiqués ultérieurement.

La vidéo retraçant les moments forts de Psycycllette 2014 vient d'être mise en ligne. Elle est disponible via Youtube en suivant ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=gXKBaBth9K8>

N'hésitez pas à la diffuser autour de vous pour convertir de nouveaux participants !



AGENDA

ATELIERS D'ENTRAIDE PROSPECT FAMILLE UNAFAM

Animés par des bénévoles formés par l'Unafam, les Ateliers d'entraide Prospect Famille permettent aux participants d'échanger leurs expériences face aux difficultés qu'ils rencontrent et de construire ensemble des savoir-faire efficaces. Ces Ateliers ont pour objectif d'aider les familles à sortir de l'isolement pour faire face, dans la durée, aux troubles psychiques d'un proche.

Prospect Famille est ouvert à toute personne, adhérente ou non à l'Unafam, touchée par les troubles psychiques d'un proche. Composé de 10 modules, il dure 20 heures.



Informations et inscriptions auprès de vos délégations.

Prochains Ateliers :

- Bourges (18) : 30, 31 janvier et 1^{er} février
- Toulon (83) : 6, 7 et 8 février
- Angers (49) : 27, 28 février et 1^{er} mars
- Bordeaux (33) : 6, 7 et 20, 21 mars
- Chalons-sur-Saône (71) : 7, 8 et 14, 15 mars
- Grenoble (38) : 7, 14 et 21 mars
- Gaillefontaine (76) : 13, 14 et 15 mars
- Paris (75) : 13, 14 et 15 mars
- Lyon (69) : 14, 21 et 28 mars
- Créteil (94) : 27, 28 mars et 4 avril

LE 12 FÉVRIER, AGISSONS POUR LES PERSONNES SANS-ABRI ET MAL LOGÉES !

Le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées, dont l'Unafam est membre, organise une **Nuit solidaire pour le logement le jeudi 12 février**.

Sur la Place de la République, à Paris, se tiendront, de 18h à 6h, un grand concert, un forum associatif et une soupe populaire. La nuit passée sur place sera suivie d'un petit-déjeuner. N'hésitez pas à diffuser largement l'événement autour de vous !

Un stand Unafam sera présent au sein du forum, nous avons besoin de vous pour y donner des informations sur l'association et ses actions. Si vous souhaitez nous aider, contactez Bruno Voyer, Référent national Unafam « hébergement d'urgence », voyer_bruno@yahoo.fr.

Pour plus d'informations, www.collectif-associations-unies.org.



Paroles de participants :

« J'ai surtout apprécié les échanges enrichissants avec les autres participants et le réconfort tant attendu depuis la maladie de mon fils . »

« J'ai apprécié de prendre le temps pour analyser mon comportement et découvrir des savoir-faire pour mieux gérer mon stress. »

COLLOQUE « DE LA RÉHABILITATION AU RÉTABLISSEMENT : LES PROMESSES DU TRAVAIL DANS LE HANDICAP PSYCHIQUE »

Le travail représente un des piliers de l'intégration des personnes souffrant de troubles psychiques dans la communauté et de leur rétablissement. L'université de Bordeaux organise la première journée d'études « Handicap psychique et travail ». Ce colloque propose d'aborder la question des conditions de travail qu'occasionnent les troubles psychiques sévères de manière transdisciplinaire.

Vendredi 13 février 2015 de 9h à 17h30.

Université de Bordeaux

Amphithéâtre Pitres

3 ter, place de la Victoire, 33000 Bordeaux

Entrée libre.

Plus d'informations sur <https://www.u-bordeaux.fr/Evenements/De-la-rehabilitation-au-retablissement-les-promesses-du-travail-dans-le-handicap-psychique>



SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE DU 16 AU 29 MARS : APPEL À TÉMOIGNAGES !

Les SISM 2015 auront lieu du 16 au 29 mars à travers toute la France. L'agenda de cette 26^{ème} édition sera bientôt en ligne sur le site Internet de l'Unafam, nous vous en tiendrons informés. Durant deux semaines auront lieu plus de 700 événements dédiés à la thématique de l'adolescence. A ces fins, nous invitons toutes les personnes concernées par la maladie psychique d'un proche adolescent et prêtes à apporter leur témoignage à contacter elsa.ansquer@unafam.org ou apn@unafam.org. Nous vous remercions grandement par avance.

Par ailleurs, le prochain numéro d'*Un autre regard*, qui paraîtra en mars, sera consacré au thème de l'adolescence.

